

## RENCONTRE COOP2ND DU 1ER OCTOBRE 2021

### *Collège Léon Cordas de Montpellier*

Présents : Alexandra, Pierre, Carole, Mathieu, Julie, Bernard, Sandrine, Ronan, Romain, Sandrine, Sophie, Cécile, Sophie, Claire, Sylvain, Danièle, Nathalie, Guillaume (en ligne), Corinne (en ligne)

Excuses : Patric, Alexandra, Vanya

---

#### QUOI DE NEUF ?

Expérience d'un élève qui fait un bras d'honneur par derrière en direction d'un autre élève

Démarrage d'une organisation en plan de travail sans coopération : constat d'un fonctionnement "bancaal" qui repose essentiellement sur l'enseignant

Bilan des Rencontres des Cahiers Pédagogiques, avec des échanges riches et des ateliers très intéressants

Contexte difficile parfois de travail : masques, charges émotionnelles, grande hétérogénéité, valoriser la progression plus que le résultat...

Démarrage d'un fonctionnement avec l'entraide, très prometteur pour la gestion de l'hétérogénéité

Début de l'accompagnement par la recherche d'un projet de classe coopérative d'un collège près de Montpellier Stade de l'ICEM34. Les inscriptions sont ouvertes : <https://www.icem34.fr/affichage-des-articles-stages/452-stage-icem34-2021>

Lancement du GFAPP à Celleneuve, à l'école maternelle Pape Carpentier. Sur le groupe coop 2nd degré, Jules tient au courant...

La présence d'une stagiaire M1 en classe est très appréciable ("c'est génial"), cela aide à avancer de manière mutuelle

Les relations entre les filles et les garçons sont difficiles en ce début d'année. Une organisation coopérative peut-elle apporter des réponses à ces problèmes ?

Pour s'inscrire à la liste, aller sur le site de l'ICEM34 : <https://www.icem34.fr/ressources/colleges-lycees/2nd-degre-gezako>

---

#### THÈMES PROPOSÉS :

Mise en place d'un plan de travail 12

Le plan de travail avec des élèves à besoins éducatifs particuliers 9

Discipline intelligente pour un climat serein - Autorité éducative - un cadre pour travailler 11

Le genre dans la classe 5

Le conseil coopératif avec des adolescents 13

La formation à l'entraide dans les classes 9

#### **LE CONSEIL COOPÉRATIF AVEC DES ADOLESCENTS.**

Bibliographie sur le conseil coopératif en collège : <https://www.icem34.fr/librairie>

## Une pratique problématique

Le conseil est obligatoire avec les professeurs principaux. Il y a beaucoup d'avantages, c'est un lieu par lequel la classe peut régler des conflits, l'enseignant se met en retrait (en théorie)... mais en début d'année, il est souvent le seul inscrit dans l'ensemble des colonnes de la grille... Les élèves n'osent pas s'en saisir de suite... Certains élèves habitués au conseil savent depuis qu'ils sont scolarisés se saisir du conseil, mais les autres attendent que cela passe.

Les équipes pédagogiques pensent à impliquer davantage les élèves en organisant les « Quoi de neuf ? » pour sensibiliser les élèves, leur permettre d'apprendre à prendre la parole.

L'organisation d'un conseil coopératif répond à un paradoxe : historiquement, les critiques y sont abordées (le conseil est tel un rein), mais plus récemment, elles y sont évitées pour ne pas le transformer en tribunal (envers certains élèves ou mêmes des enseignants).

Un conseil coopératif est souvent pensé comme la clé de voute d'une classe dans laquelle il y a de la coopération ; or, si les élèves n'ont rien à décider ensemble.... les yeux dans les yeux, on peut en faire un lieu d'exacerbation des petits conflits.

Il ne s'agit pas non plus d'en faire « une dinette pédagogique » : les décisions à prendre ont véritablement besoin d'avoir du sens et de l'importance pour les élèves. L'emprise disciplinaire est forte, s'il n'y a pas de besoin, pourquoi mettre en place un conseil ? C'est qui le conseil ? F. Oury et C. Pochet... <https://www.cultura.com/qui-c-est-l-conseil-tea-9782348034282.html>

Au sujet de la question du désir de l'enseignant et de celui des élèves : à quel point l'engagement des élèves est signifiant pour eux ? (idem pour la formation à l'entraide... en dehors du rêve porté par le prof, quelle place au désir des élèves là-dedans ?)

Dans un contexte de collège, comment cela s'organise selon les organisations disciplinaires ? À quoi sert le conseil ? Quel est le degré d'autonomie et de liberté que l'on peut laisser aux élèves ? Que faire lorsque des enseignants ne sont pas présents ? Quel degré de liberté peut-on attribuer à un conseil ? Quelle est la position de l'enseignant pendant les conseils : avec les élèves ou en retrait ? Que se passe-t-il en heure de vie de classe s'il n'y a pas de conseil coopératif ? Heures de vie de classe et conseil coopératif : est-ce le même moment ?

Comment faire pour que le conseil ne soit pas une lubie des enseignants, à l'image des plans de travail qui peuvent ne pas répondre à des besoins d'élèves ?

De belles idées et des valeurs humanistes circulent autour du conseil... Mais dans le secondaire, l'enseignement est organisé pour que les élèves travaillent les disciplines. Le conseil ne semble pas le meilleur outil pour travailler sur des valeurs, notamment au regard des relations professionnelles à entretenir avec les collègues des autres disciplines, avec les parents d'élèves. L'éducation à la démocratie peut être nourrie par d'autres projets coopératifs plus centrés sur les apprentissages attendus : la fraternité par l'aide, l'entraide et le tutorat, la ténacité par le travail en équipe, la tolérance de la diversité par le travail en groupe ou des discussions démocratiques...

Le rôle de l'enseignant en collège : est-ce un éducateur ou un instructeur ? Quand les orientations pédagogiques ne sont pas partagées dans un collège, l'usage du conseil n'est pas la priorité. Pour améliorer un climat relationnel, un cycle de jeux coopératifs peut se montrer plus cohérent dans les intentions pédagogiques. De plus, du point de vue des élèves, quand on a conscience d'apprendre, on fait attention au climat scolaire. N'est-il pas plus important de renforcer le champ des savoirs pour enseigner dans une discipline (sauf en hist géo peut-être, où la démocratie s'exerce in situ) ? Les conseils pourraient ouvrir une brèche pour que les parents pas satisfaits par certains résultats de leurs élèves, critiquent le prof par l'usage de certaines institutions dont le conseil...

En somme, au sein de collèges ou de lycées ordinaires, les conseils coopératifs sont-ils souhaitables ? Les problèmes de relation à gérer nécessitent-ils la tenue d'un conseil coopératif ? Les dispositifs de non-violence éducative ne suffisent-ils pas ?

## Les principales difficultés

Deux difficultés spécifiques existent dans le second degré pour le conseil :

- Les propositions des élèves peinent à s'appliquer dans toutes les disciplines

- Que faire quand les élèves évoquent un problème relationnel avec un enseignant qui n'est pas présent et qui ne partage pas l'idée même de "partager" le "pouvoir" avec les élèves ?

Pour cela, souvent, une règle est énoncée en début du conseil : "on ne parle pas d'un absent". Il est alors possible d'inviter un enseignant pour une discussion en sa présence.

Le conseil demande une petite formation pour les enseignants : des rôles répartis avec des élèves, les idées des élèves, comment les organiser, les structurer ? Que peut-on leur déléguer ?

De plus, si les élèves n'ont pas la main pour prendre des décisions, le conseil peut facilement tourner à vide. C'est intéressant de présenter les lois en conseil coopératif, notamment parce que les élèves peuvent les entendre, demander des explications et en prendre connaissance de manière claire. Cela contribue au sentiment de sécurité. En revanche, le conseil peut être le lieu de réflexion et de création des règles, qui organisent la vie de la classe en dehors de ce qui concerne la sécurité.

Cela peut être intéressant d'enregistrer les conseils. L'intelligence, la mesure des propos force souvent le respect. La qualité d'écoute y est grande. Le collège joue pleinement son rôle en proposant ce type de dispositif.

### **Plusieurs fonctionnements différents**

Les fonctionnements sont différents selon les contextes et les enseignants

Dans un collège, il y a 3/4 d'heure prévus en heure de vie de classe. C'est très protocolaire. Le président ouvre le conseil avec les mêmes phrases, notamment "tout ce qui se dit ici ne sort pas d'ici". Ensuite, l'ordre du jour dépend de rubriques : informations, propositions, questions/demandes, critiques/remarques, félicitations/excuses/remerciements, points oubliés, fermeture du conseil.

C'est un excellent moyen de gestion des conflits. Les élèves se disent publiquement ce qu'ils ont à se dire. Cela aboutit à des propositions. Les problèmes sont souvent réglés.

Dans un autre collège, au sein d'une classe coopérative montée il y a 3 ans, qui se suit depuis, le conseil n'est toujours pas organisé. Ce qui intrigue est la gestion du conflit différée au conseil : est-ce important un tel temps de latence ?

Il est possible d'initier les premiers conseils autour du fonctionnement de la classe : comment fait-on pour travailler ensemble ? Quelles vont être les règles de notre classe ? Il est aussi possible de penser ensemble l'agencement des tables et des chaises avec les élèves. Faut-il tout expliciter d'un seul coup, pour les sécuriser, ou bien donner au fur et à mesure ? S'il y a transgression, comment travailler ensemble ?

### **Les fonctions pédagogiques du conseil**

Cette structure de conseil existe déjà dans les textes pour le collège, à travers les conseils de vie collégienne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34426> L'un des principes est de partir de l'expression des élèves, notamment pour les aider à sortir de postures inertes et passives.

Ces conseils représentent un lieu d'expression sécurisée qui permet aux élèves d'exprimer des choses parfois difficiles à entendre. Donner la possibilité de cette expression est déjà un pas important. Le conseil ne peut pas résoudre de nombreux problèmes mais il peut reconnaître qu'il y a un véritable problème. Il représente une manière de se dire que l'on va passer là beaucoup de temps ensemble... Il est ainsi un moyen important pour rappeler l'importance du collectif. Il permet alors, en tant que clés de voûte de la classe, d'introduire d'autres institutions comme les métiers. Le conseil peut donc être un lieu de débat démocratique pour exprimer son état de satisfaction. Par exemple concernant les échanges avec le masque qui rend difficile la communication. Il peut avoir pour fonction de faciliter ces expressions et ainsi contribuer à estomper les problèmes.

Cela semble important également de donner la possibilité aux élèves d'être confrontés à des choix à prendre collectivement, sans la décision unique d'un adulte. Cela donne la possibilité aux élèves de prendre des initiatives, de ne pas être systématiquement dans de l'activité reçue et subie. Ils ne sont plus dans une posture assujettie et peuvent prendre la main sur une partie de ce qui se passe dans leurs journées au collège.

Le retrait de l'enseignante dans sa posture, dans sa prise de parole, même si ce n'est pas tout à fait de la démocratie, cela s'en approche... Les métiers, les ceintures de comportement encouragent les élèves à réactiver leur parole libre, pour qu'ils s'en emparent. Une enseignante présente explique avoir reçu un avertissement pour

bavardage pendant le conseil. Elle était assez satisfaite que les élèves "osent". Eux-mêmes étaient surpris par leur 'audace'. Mais c'était significatif que le conseil avait du pouvoir.

La partie gestion de conflits dans le conseil n'est pas l'essentiel, même si les échanges sont intéressants. Les élèves se saisissent peu du conseil pour les critiques. Il est ainsi possible d'aborder d'autres éléments.

Des alternatives au conseil, ou des compléments de ressources... : les messages clairs, les jeux coopératifs, prodas, les DVDP, les discussions littéraires...les bilans météo....

---

## BILAN MÉTÉO DE LA SOIRÉE

Soleil (13) : des échanges très riches - envie de mettre en place le conseil

Nuage (3) : beaucoup de choses à travailler - besoin de réfléchir encore pour gagner en sécurité - pas toujours très "recettes"